

Les déboursements sont les dépenses qui doivent être payées dans le processus de régler le litige. Par exemple, les clients doivent généralement payer pour les appels interurbains.

Il est possible qu'un avocat demande une provision avant d'entamer les procédures. Il s'agit d'une pratique commune dans la profession juridique. Dans certaines circonstances, l'argent qu'un avocat reçoit à titre d'acompte peut être déposé dans un compte en fiducie pour ensuite être utilisé pour le paiement des frais ou des déboursements.

## Comment trouver un avocat ou une avocate francophone qui répond à mes besoins?

Trouver un avocat dans un domaine spécifique peut exiger une recherche. Le Barreau de la Saskatchewan ne permet pas aux avocats de faire de la publicité qui mentionne qu'ils sont « spécialistes » ou « experts » dans un domaine particulier du droit. Les avocats de la Saskatchewan ont cependant le droit de mentionner qu'ils préfèrent un certain domaine de la pratique.

Si vous cherchez une avocate ou un avocat francophone dans un domaine particulier et près de votre localité, contactez-nous!

### Centre Info-Justice de l'AJEFS

Téléphone : 306-924-8543

Sans frais : 1-855-924-8543

Courriel : [centre@saskinfojustice.ca](mailto:centre@saskinfojustice.ca)

Site web : [saskinfojustice.ca](http://saskinfojustice.ca)

Le but de cette publication est d'offrir de l'information juridique générale et ne devrait en aucun cas constituer la source de conseils juridiques. Les individus qui désirent obtenir des conseils juridiques devraient consulter un avocat.

Nous remercions le ministère de la Justice du Canada pour sa contribution financière.



Centre Info-Justice  
Saskatchewan



Association des  
juristes d'expression  
française de la Saskatchewan

# Consulter un avocat



Pour de nombreux problèmes, les agences du gouvernement peuvent vous offrir de l'assistance. Tout dépend de la nature du problème.

## À quoi pouvez-vous vous attendre de la part de votre avocat?

La société du Barreau de la Saskatchewan réglemente la conduite des avocats de la Saskatchewan. Elle établit les normes que les avocats doivent suivre afin de pratiquer le droit.

Les avocats doivent être compétents en droit et avoir les habiletés nécessaires pour le pratiquer. Lorsqu'un avocat vous fournit un service, il devrait...

- vous tenir raisonnablement informé;
- répondre à vos appels;
- répondre dans un temps raisonnable aux communications qui demandent une réponse;
- vous informer des propositions d'entente et vous les expliquer clairement;
- ne vous dissimuler aucun renseignement ou ne pas vous induire en erreur;
- faire rapidement un rapport lorsque le travail est terminé.

De plus, un avocat a le devoir de garder tout renseignement à votre sujet confidentiel. Aussi, un avocat n'a pas le droit de se désengager envers vous, à moins d'avoir une raison valable et seulement après avoir donné un avis dans des circonstances appropriées.

## Comment les frais juridiques sont-ils déterminés?

Les avocats peuvent avoir un taux horaire, ils peuvent charger un prix fixe pour un service en particulier ou ils peuvent travailler provisoirement. La société du Barreau a un guide des tarifs qui sert de balises pour les avocats et le public. Ce guide n'est pas fixé, il n'est qu'à titre indicatif. Il est sujet à des ajustements selon l'expérience de l'avocat, le temps que le travail prend et les habiletés professionnelles nécessaires. De plus, il y a plusieurs services que l'avocat sera amené à exécuter, et qui ne sont pas inclus dans le tarif. Par exemple, un avocat devra donner des conseils, négocier, faire des compromis, en d'autres mots s'ajuster et donner son opinion sur des sujets importants. Dans de telles situations, le prix demandé est souvent un taux horaire. Le taux horaire dépendra de l'avocat et de son expérience.

Pour certains services, l'avocat peut décider de demander un prix pour le service. Il s'agit d'honoraires fixes. Les affaires telles les opérations immobilières et les opérations reliées aux successions et aux recouvrements des créances sont souvent payées de cette manière. Les avocats acceptent parfois de travailler sur une base provisoire. C'est à dire qu'au lieu d'exiger des frais sur une base horaire, ils prennent un pourcentage des dédommagements reçus. Ce type d'entente est parfois possible lorsqu'un client ne pourrait pas autrement se procurer les services d'un avocat. Pour une telle entente, les avocats acceptent généralement de prendre 20-50 % de l'argent qui sera accordé au client. Si rien n'est accordé au client, l'avocat ne recevra rien mais le client sera responsable de payer les déboursements.

Souvent, les gens ne pensent à consulter un avocat qu'une fois qu'ils sont dans une situation difficile. Cependant, de nombreux problèmes pourraient être évités en consultant un avocat avant de prendre une décision importante. Voici quelques exemples de situations où il est important de consulter un avocat :

- vendre ou acheter une maison
- changer le statut d'un membre de la famille
- faire un testament
- signer un contrat important
- se défendre d'une affaire criminelle
- aller en cour pour une affaire civile

Plusieurs autres situations nécessitent l'aide d'un avocat. D'autres situations sont d'ordre juridique, mais des personnes autres que des avocats peuvent donner des conseils et des renseignements pertinents. Dans une situation commerciale, un organisme pour les entreprises, une agence ou un comptable peuvent être d'excellentes ressources.